

# Seine-Saint-Denis : améliorer l'état des sanitaires dans les collèges

**Jean-Paul Espié,** chargé de projets, service du Projet éducatif et de la jeunesse, direction de l'Éducation et de la Jeunesse, **Marianne Falaize,** chef de service, service des Relations avec les collèges, direction de l'Éducation et de la Jeunesse, Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Bobigny.

Les sanitaires dans les établissements scolaires sont une préoccupation importante pour les élèves, les parents et l'ensemble des personnels. Le conseil général de Seine-Saint-Denis, souvent interpellé sur cette question en tant que collectivité en charge des collèges, en a fait une priorité d'action

pour le bien-être des élèves. Il a adopté, le 17 octobre 2010, un Plan exceptionnel d'investissement (PEI) doté, pour la période 2010-2015, de 703 millions d'euros pour les collèges. Vingt et une opérations de construction-rénovation-modernisation étaient programmées. C'est dans ce cadre que le conseil général a mis en œuvre la modernisation des sanitaires des collèges.

## Le point de vue des parents

En parallèle de ces travaux, la direction de l'Éducation et de la Jeunesse du conseil général a souhaité mobiliser tous les partenaires : élèves, parents, communauté éducative. La problématique des sanitaires a donc été abordée dans le cadre des « ateliers de parents » en lien avec le Projet éducatif départemental, ateliers qui ont permis aux parents d'exprimer leur point de vue sur la question des sanitaires à l'école et sur d'autres thématiques<sup>1</sup>.

Autre remontée importante du terrain, des parents fréquentant la Maison des parents de Bobigny ont

## L'AQUITAINE PROMET LE LAVAGE DES MAINS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



En décembre 2014, l'agence régionale de santé (ARS) et l'instance régionale d'éducation et de promotion pour la santé (Ireps) Aquitaine ont publié un document intitulé *Promouvoir le lavage des mains en milieu scolaire. Recommandations aux chefs d'établissement, aux équipes éducatives des écoles primaires et collèges et aux collectivités territoriales*<sup>1</sup>.

Ce document a pris en compte les résultats d'une étude menée dans quatre écoles élémentaires et quatre collèges de Gironde afin d'identifier les freins et les leviers d'action. Il liste les actions à mener pour promouvoir le lavage des mains et rappelle les fondamentaux d'un lavage des mains efficace. Il résume les règles d'hygiène et d'équipement, les facteurs qui favorisent l'usage des points d'eau et des sanitaires et, *a contrario*, les facteurs bloquants. Dans ce contexte, il rappelle que tous les éléments doivent être réunis sur le plan des équipements et des accessoires pour que les élèves puissent effectivement se laver les mains (savon, essuie-mains, etc.) dans de bonnes conditions. Enfin, il indique la marche à suivre pour réhabiliter les sanitaires.

L'ARS Aquitaine a également conçu un livret intitulé *Le lavage des mains en jeux*<sup>2</sup>, destiné aux enseignants de CM1 et de CM2, pour qu'ils puissent aborder le sujet de façon ludique avec les élèves. Ce livret-jeu interactif invite l'enfant à trouver les bonnes réponses et à formuler ses propositions, y compris pour les pays en développement qui manquent d'eau potable, l'invitant ainsi à élargir ses préoccupations au-delà de son milieu de vie.

Cette initiative en Aquitaine s'articule avec la campagne menée par l'Inpes, depuis plusieurs années, pour promouvoir le lavage des mains, via en particulier des affiches et des autocollants d'information qui peuvent être installés dans les locaux des établissements scolaires. L'objectif est d'informer les élèves afin qu'ils se lavent systématiquement les mains après être allés aux toilettes et, plus largement, de les sensibiliser sur le fait que le lavage des mains est un geste barrière simple et efficace pour limiter la propagation des virus de l'hiver.

**François Mansotte,** responsable du pôle Santé Environnement, agence régionale de santé Basse-Normandie, délégation territoriale de l'Orne, Alençon.

1. [http://www.educationsante-aquitaine.fr/pub/publications/266\\_promouvoir\\_le\\_lavage\\_des\\_mains\\_en\\_milieu\\_scolaire\\_2014\\_.pdf](http://www.educationsante-aquitaine.fr/pub/publications/266_promouvoir_le_lavage_des_mains_en_milieu_scolaire_2014_.pdf)  
2. <http://www.ars.aquitaine.sante.fr/Le-livret-Le-lavage-des-mains.148960.0.html>

mené pendant six mois un travail de réflexion via cinq séances d'échanges, traitant les points suivants : confort, hygiène, sécurité, bienveillance, droits des enfants, responsabilité de l'établissement. Ils ont échangé sur le droit permanent d'accès aux sanitaires, les aspects techniques, de maintenance, d'entretien et de surveillance.

### Un atelier de concertation

Second temps : le 24 janvier 2014, à l'initiative du conseil général, un « atelier de concertation sur les sanitaires dans les collèges » a été organisé au collège République de Bobigny, réunissant toutes les parties prenantes<sup>2</sup>, des collectivités aux établissements en passant par les représentants des parents, sans oublier les agents chargés du nettoyage. Deux organismes extérieurs étaient également associés : l'Inpes et l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement. Le constat dressé par l'ensemble des parties prenantes à Bobigny a été présenté en introduction à l'atelier. Au-delà de l'installation et de la maintenance des sanitaires, cet atelier a débattu de l'état des lieux et des propositions à formuler, ainsi que de la place et du rôle de chacun des acteurs. Cet atelier a permis de proposer un panel d'actions à déployer dans les établissements du département, sous forme d'une charte (voir ci-après).

### L'avis des élèves

Les élèves ont aussi été consultés, via le conseil général des collégiens, instance consultative d'une centaine de collégiens. Lors de leur assemblée plénière, le 18 juin 2014, ils ont priorisé les travaux sur les sanitaires, arrivés en tête des besoins formulés avant les espaces extérieurs (cour, entrée) et les espaces de vie collective (salles de classe, foyers socio-éducatifs).

Courant 2014, à la suite de la tenue de l'atelier, un groupe de travail a formalisé un document intitulé « Charte départementale des sanitaires. Une démarche éducative et citoyenne partagée ». Cette charte formule des préconisations et des actions afin d'améliorer l'utilisation des sanitaires. Elle décrit notamment les repères sur les normes actuelles d'aménagement, de nettoyage et de désinfection, la participation des collégiens – dont leurs droits et

### L'ESSENTIEL

■ **En Seine-Saint-Denis, un plan exceptionnel d'investissement fournit aux collèges un cadre financier facilitant la rénovation de leurs sanitaires.**

■ **En 2014, un atelier de concertation a permis de mobiliser les parents et la communauté éducative autour de ce qui est désormais une priorité d'action pour le bien-être des élèves.**

devoirs –, l'implication de l'ensemble des membres de la communauté éducative, etc. La charte préconise que le comité d'Éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) assure le suivi, qu'il réalise concrètement un état annuel de la situation des sanitaires et des actions d'ajustements engagées. Cette charte est actuellement en voie d'approbation auprès des parties prenantes institutionnelles : Éducation nationale (direction des Services départementaux), associations de parents d'élèves (Peep, FCPE). Une fois approuvée par tous, elle sera proposée aux 125 collèges de Seine-Saint-Denis, qui pourront ainsi y adhérer.

Enfin, il est à souligner qu'outre ce cadre théorique, de nombreux collèges du département ont amélioré l'état de leurs sanitaires, en s'appuyant sur le Plan exceptionnel d'investissement (PEI) du conseil général. Sans bien sûr pouvoir citer ici tous les établissements concernés parmi les 125 du département, plusieurs d'entre eux sont intervenus lors de l'atelier pour présenter leur démarche d'amélioration des sanitaires : Saint-Exupéry à Noisy-le-Grand, Pablo-Neruda à Gagny, Lavoisier à Pantin, République à Bobigny. Au final, cette initiative devrait donc s'étendre sur le département. Elle pourrait servir à lever les craintes concernant la conduite d'une démarche qui paraît *a priori* longue et difficile. Mais l'expérience démontre que ce travail est possible lorsque l'analyse et les préconisations sont partagées et construites ensemble. ■

1. Les parents ont essentiellement apporté leur point de vue sur les actions éducatives nouvelles du département : dispositifs d'accueil des élèves temporairement exclus, démarches avec des parents partenaires de l'École dans le cadre de la coéducation, etc.

2. Trente-neuf participants : Maison des parents de Bobigny, responsables d'associations de parents d'élèves, principaux de collèges ayant initié des projets éducatifs sanitaires, infirmières du pôle médico-social de l'Éducation nationale, adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement, etc.